

Reçu le
02 DEC. 2021



M. Le Maire de Sari-Solenzara
M. TOMA Jean
Mairie
20145 Sari Solenzara

**Camera d'agricultura
Corsica Suttana**

Objet : *Avis relatif à la modification simplifiée n°4 - PLU SARI-SOLENZARA*
V. ref :
N. Réf : SP/CCS/DC N° *FL*

Ajaccio, le 29 NOV. 2021

Monsieur Le Maire,

Par courriel reçu le 10 novembre 2021, vous sollicitez notre organisme en tant que Personne Publique Associée afin d'émettre un avis s'agissant de la révision simplifiée n°4 du PLU de SARI-SOLENZARA.

Cette révision simplifiée a pour objet de modifier le règlement de la zone U.

Cette dernière n'impactant pas le secteur agricole, nous émettons un avis favorable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,
Stéphane PAQUET

**Pôle Territoire et
Environnement**
19, avenue Noël Franchini
CS 40913
20700 Ajaccio Cedex 9
Tél. : 04 95 29 26 00
Fax : 04 95 29 26 09
@ : foncier@corse-du-
sud.chambagri.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
loi du 31/01/1924
Siret : 18201006600039
APE : 9411Z